

Certifeco.

PROGRAMME

Titre Professionnel

Gestionnaire de paie

Code RNCP
37948

Niveau 5
Bac+2

Modalité
Elearning

Rythme
Alternance

Durée
12 mois

PROCHAINE SESSION
Toute l'année

PRÉ-REQUIS
Niveau 4 (Bac)



Objectifs de la certification

L'objectif de cette formation est de maîtriser les compétences nécessaires à l'exercice du métier Gestionnaire de paie et valider le Titre Professionnel de niveau 5 (Bac+2). A l'issue de la formation, vous devez être capable de :

- Réaliser la gestion administrative, juridique et la présentation des bulletins de paie
- Valoriser en paie les événements de la vie professionnelle

Compétences attestées

Réaliser la gestion administrative, juridique et la présentation des bulletins de paie

- Traiter les informations pour déterminer la rémunération brute
- Garantir les calculs des cotisations sociales en paie
- Traiter les informations impactant la rémunération nette

Valoriser en paie les événements de la vie professionnelle

- Evaluer les événements particuliers liés au temps de travail
- Gérer les informations juridiques et sociales lors du départ
- Contrôler les données issues du traitement de la paie

Ce qui fait notre différence

Nos formateurs

Nos formations sont animées par des experts dans leur domaine : Manager, DRH...

Petits groupes

Pour faciliter les apprentissages, vous ne serez jamais plus de 15 apprenants par classe.

Formation gratuite

Pas de frais d'inscription : votre formation est prise en charge à 100% en alternance.

Activités visées

Le gestionnaire de paie est responsable de la préparation et de la transmission des données sociales pour les bulletins de salaires. Il est au courant des évolutions réglementaires et de la jurisprudence et travaille avec d'autres professionnels pour conseiller et informer. Il est en contact avec les services juridiques, RH et comptables de l'entreprise et avec les organismes sociaux. Il peut travailler dans différentes entreprises ou cabinets d'expertise-comptable et exige des compétences en gestion de personnel et une grande rigueur, ainsi que le respect de la confidentialité. Le travail se fait de façon sédentaire avec des outils informatiques spécifiques et soumis à des contraintes de temps.

Accessibilité

Délais d'accès

Un délai de 15 jours minimum avant l'entrée en formation est nécessaire à l'instruction de la demande d'inscription.

Modalités d'accès

Dans ce délai, le candidat doit remplir un dossier de candidature, fournir la copie de ses diplômes ou titres obtenus et un CV à jour. Une fois ces documents renvoyés, le service pédagogique prend contact avec le candidat pour valider ou invalider son inscription sur le parcours de formation.

Personnes en situations de handicap

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez signaler votre situation au référent handicap de l'école afin d'obtenir des adaptations pour votre action de formation ou les épreuves d'évaluation.